

1	<b>Code d'identification unique du produit type:</b> IKO MONO ACIER PLUS FEU AR/G		
2	<b>Usage(s) prévu(s) :</b> Feuille bitumineuse armée pour l'étanchéité de toiture.		
3	<b>Fabricant :</b> IKO S.A.S - Z.I du Moulin, B.P. 162 - 76410 TOURVILLE LA RIVIERE - www.iko.fr/dop.		
4	<b>Mandataire :</b> Non applicable.		
5	<b>Systèmes d'évaluation et de vérification de la constance des performances :</b> Système 2+.		
6	<b>a) Normes harmonisées :</b> EN 13707:2004+A2 de Juillet 2009. <b>Organisme(s) notifié(s) :</b> N°0958, SGS INTRON Certificatie B.V. <b>b) Documentation d'évaluation européen :</b> Non applicable		
7	<b>Performances déclarées :</b>		
	<b>Caractéristiques essentielles</b>	<b>Performances</b>	<b>Spécifications techniques harmonisées</b>
	Résistance à un feu extérieur	Roof (t1,t2,t3,t4) <sup>(1)</sup>	EN 13707:2004+A2:2009
	Réaction au feu	PND	
	Etanchéité à l'eau	Passe	
	Résistance en traction	L = 1100 N/50mm ± 250 N/50mm T = 1000 N/50mm ± 250 N/50mm	
	Allongement	(A) L & T = 5 % ± 1.6 % (B) L & T = 40 % ± 15 %	
	Résistance aux racines	PND	
	Résistance au poinçonnement statique – méthode A	≥ 20 kg	
	Résistance au choc sur EPS – méthode B	≥ 2000 mm	
	Résistance à la déchirure	L & T = 300 N/50mm ± 150 N/50mm	
	Résistance au pelage des joints	L = 200 N/50mm ± 100 N/50mm T = 180 N/50mm + 80 N/50mm	
	Résistance au cisaillement des joints	L = 1100 N/50mm ± 250 N/50mm T = 1000 N/50mm ± 250 N/50mm	
	Durabilité - Pliabilité à froid après exposition de longue durée à température élevée - Tenue à la chaleur après exposition de longue durée à température élevée	-5°C ± 5°C 95°C ± 5°C	
	Pliabilité à froid	≤ -15°C	
	Substances dangereuses	Conforme <sup>(2) (3)</sup>	
	PND = Performance non déterminée <sup>(1)</sup> Puisque le comportement au feu d'une toiture dépend du système complet, aucune performance ne peut être déclarée pour le produit seul. <sup>(2)</sup> Ce produit ne contient ni amiante ni dérivé de goudron de houille. <sup>(3)</sup> En l'absence de méthode d'essai européenne harmonisée, la vérification et la déclaration de lixiviation / composition doivent être faites selon les dispositions nationales en vigueur au lieu d'utilisation.		
8	<b>Documentation technique approprié et/ou documentation technique spécifique :</b> Non applicable		

Les performances du produit identifié ci-dessus sont conformes aux performances déclarées. Conformément au Règlement (UE) n°305/2011, la présente déclaration des performances est établie sous la seule responsabilité du fabricant mentionné ci-dessus.

Signé pour le fabricant et en son nom par :  
M. Benoit STEINER, Directeur Général.  
Le 21/02/20 à Tourville-La-Rivière.

